

- Partenariat avec Qualité Hérault sur la mise à disposition d'un mi-temps dédié à la labellisation des caveaux et restaurants sur le Cœur d'Hérault.
- Sensibilisation au label « Café de Pays » en partenariat avec Qualité Hérault.
- Insertions dans le Guide « art de vivre » ; participation à l'opération de promotion des vins du Languedoc « Printemps du Languedoc » ; Newsletter dédiée dans le cadre du web-marketing.

4.5 Accompagnement des porteurs de projets

Tout au long de l'année, la Mission Tourisme coordonne et soutient les projets publics et privés du territoire. Elle propose notamment une aide technique ainsi que de l'ingénierie financière.

- Suivi des démarches sur les Opérations Grand Site de la Vallée du Salagou/Cirque de Mourèze, du Cirque de Navacelles et de Saint-Guilhem-le-Désert/Gorges de l'Hérault
- Suivi des porteurs de projets dans le cadre du Contrat de Pays et du Programme européen Leader, tels que la création d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupes) ; création (ou rénovation) de caveaux et d'activités de loisirs dédiés à l'oenotourisme ; valorisation de sites touristiques (Mine de Pioch Farrus).
- Suivi du projet de sentier des Crêtes de Vissou à Cabrières mis en place par le Syndicat AOP Languedoc Cabrières ; organisation de l'inauguration le 8 décembre 2013, avec le soutien du Conseil Général de l'Hérault et Hérault Sport.

QUELQUES CHIFFRES

3 Offices de Tourisme partenaires
 5 opérations marketing réalisées en commun
 15 participants en moyenne pour chacune des
 40 animations proposées pendant les Floréales du vin
 10 nouveaux partenaires labellisés Qualité Hérault
 300 personnes présentes à l'inauguration du sentier des Crêtes de Vissou à Cabrières
 30 000 guides touristiques et 34 000 dépliants sur les activités de pleine nature édités

Défi n°2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer

5. Contrat Local de Santé (CLS)

Ce contrat, signé en mars 2013 par l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon et le Pays Cœur d'Hérault, vise à favoriser la coordination et la cohérence des actions en matière de santé sur le territoire dans une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine. Il prévoit pour trois ans un plan d'actions selon les priorités suivantes :

- Permanence des Soins et Aide Médicale Urgente,
- Santé mentale des jeunes,
- Panier de services en santé publique.

5.1 Organisation de la gouvernance du Contrat local de Santé

- Vote du CLS en comité syndical du SYDEL du 1^{er} février
- Signature du CLS le 8 mars à Gignac (environ 80 participants), suivie de visites d'établissements de santé du territoire (Maison Médicale de Garde de Clermont l'Hérault / Clinique du Souffle de Lodève / Hôpital de Lodève),
- Suivi du CLS (1^{ère} année) : 2 comités techniques de suivi du CLS (28 juin : 14 participants / 5 décembre : 22 participants), 2 réunions de la Commission Santé (9 janvier : 22 participants / 22 octobre : 30 participants), 2 réunions des coordonnateurs de CLS, au niveau régional (1^{er} octobre) et au niveau départemental (7 novembre).

5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins

Depuis le 15 mars 2013, l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins (UMUPS) du Cœur d'Hérault, composée d'un médecin, d'un sapeur-pompier et d'un véhicule équipé, assure tous les jours 24 heures sur 24 (sauf le lundi) les missions d'Aide Médicale Urgente (accidents de la route, AVC...) et Permanence des Soins Ambulatoire (visites à domicile et dans les EHPAD, certificats de décès...).

- Participation à la finalisation de la convention et de l'avenant n° 1 avec les différents acteurs impliqués (ARS, SDIS, AMCS 34, CHU, Assurance Maladie, Hôpital de Clermont l'Hérault) ;
- Co-organisation et participation aux instances de gouvernance (comité technique de suivi / comité de pilotage) ; Accompagnement financier (sollicitation des communautés de communes et du député de la circonscription) ;
- Actions de communication (création d'un logo par la mission TIC, publication d'articles de presse...) ; Participation à l'évaluation (appui à l'étudiant en médecine chargé de réaliser l'évaluation du projet dans le cadre d'une thèse).

5.3 Santé mentale des jeunes

L'objectif de cet axe est d'améliorer la prévention, le dépistage et l'offre de prise en charge pédopsychiatrique des 0-20 ans. Il prévoit la mise en place et le soutien de deux dispositifs.

- Pôle pédopsychiatrique : Suivi des dossiers de mise en place des différentes structures : Hôpital de Jour Enfants-Adolescents, antenne de CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) et antenne de CMPP (Centre Médico-Psychopédagogique) ; Elaboration du projet immobilier avec le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, les Pupilles de l'Enseignement Public et l'ARS ; Recherches et visites de locaux provisoires (8 visites pour le CAMSP, 1 visite pour l'Hôpital de Jour).
- Espace Santé Jeunes (Mission Locale Jeunes) : Suivi de l'activité en lien avec l'équipe ; Accompagnement technique sur les demandes de subvention et les bilans ; Appui à l'organisation de rencontres (Forum Santé de l'Assurance Maladie (12 mars) / Journées de la Santé des Jeunes de la Fédération Nationale des Espaces Santé Jeunes (25 mai, 8,9 et 15 juin) / Conférence des financeurs (3 octobre) / Journée d'échanges sur la précarité des jeunes (17 décembre).

5.4 Panier de services en santé publique

Le panier de service est un socle minimum de services et de prestations mis progressivement à disposition de la population et des professionnels dans les domaines suivants :

- **Accès aux droits** : réunion du groupe de travail (28 juin) ; Appui de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour la diffusion d'information sur le dispositif d'aide à la complémentaire santé (présentation du dispositif par la CPAM à la Commission Santé) ; Participation au séminaire « Partenaires de l'Assurance Maladie » et présentation du Contrat Local de Santé (14 juin).
- **Addictions** : Suivi de l'avancement du projet piloté par l'ANPAA 34 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) ; Organisation de 5 réunions techniques avec les partenaires (ANPAA, AMT Arc-en-Ciel, Portia, ARS) ; Appui à l'organisation du Séminaire Régional Annuel de l'ANPAA (21 novembre) ; Elaboration d'un questionnaire de recueil des besoins auprès des acteurs locaux et diffusion.
- **Nutrition** : Participation au recensement des ressources réalisées par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) ; Organisation et animation des réunions des groupes de travail : Nutrition : 1 réunion (8 février) / Soutien à l'allaitement : 2 réunions (28 mai, 23 septembre) / Activité physique : 1 réunion (25 novembre) ; Mise en œuvre des actions (élaboration d'une plaquette, diffusion d'un questionnaire...) ; liens avec le projet alimentaire de territoire mené par le Pays.
- **Santé - environnement / Habitat indigne** : Participation au colloque « Quand c'est le logement qui rend malade » organisé la Fondation Abbé Pierre et le Conseil Général de l'Hérault (17 avril) ; Rencontres préalables des communautés de communes ; Pistes d'actions : Programme de sensibilisation - formation adaptée en fonction du public (élus, travailleurs sociaux, professionnels de santé...) et des politiques locales (PLH, FIG...).
- **Santé - environnement / Risques liés aux pesticides** : Rencontre du Syndicat Mixte Bassin Fleuve Hérault (12 septembre) ; Piste des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles et d'une étude sociologique sur les pratiques à croiser avec d'autres données (MSA, DRAAF...).
- **Contraception - Education à la vie sexuelle et affective** : Organisation et animation de cinq réunions du groupe d'échanges sur la sexualité porté par la Mission Locale Jeunes ; Suivi du diagnostic sur l'accès à la contraception réalisé par l'ARS.
- **Education pour la santé** : Appui à l'enquête réalisée par l'AFPSSU (Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire) auprès des établissements scolaires et des structures effectuant des interventions en milieu scolaire ; Participation au comité de pilotage de l'étude.

5.5 Communication et partenariats « Santé »

Le Contrat Local de Santé a été présenté en 2013 aux acteurs locaux ainsi qu'à la population. Il a également favorisé le développement du partenariat sur le territoire.

- En direction des partenaires : **11 présentations du CLS** réalisées auprès des partenaires ; Réalisation et envoi du premier bulletin d'information bimestrielle sur le CLS à destination des professionnels et élus du territoire (plus de 400 envois).
- En direction de la population : Enregistrement d'une émission « Paroles Politiques » sur Radio Pays d'Hérault et Radio Lodève (2 et 3 avril), Organisation d'une **réunion publique** à Clermont l'Hérault (20 juin, 50 participants) ; Articles de presse et articles publiés sur le site Internet du Pays dans la rubrique santé.
- Animation de l'atelier santé de la journée d'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS de Clermont l'Hérault (14 mars),
- Rencontre de professionnels (éducatrice spécialisée, naturopathe...) et de structures (Réseau Air+R, Mutualité Française...).

QUELQUES CHIFFRES

2 permanences pluridisciplinaires d'addictologie mises en place sur Lodève et Clermont l'Hérault
39 enfants suivis par le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
350 jeunes suivis par l'Espace Santé Jeunes du Cœur d'Hérault (Mission Locale Jeunes)
743 interventions réalisées par l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins

Défi n°3 L'économie et l'emploi

4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »

La Mission « Tourisme » du Pays Cœur d'Hérault agit dans le cadre du schéma de développement du tourisme, qui définit 5 objectifs prioritaires :

- Organiser la destination et professionnaliser l'activité touristique
- Améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information et aux sites
- Renforcer l'attractivité selon une double logique identitaire et qualitative
- Développer une offre d'hébergement de qualité
- Elaborer une véritable stratégie marketing et mise en marché de la destination

Cette mission reçoit un soutien important de « Hérault Tourisme » par la mise à disposition d'un personnel compétent et l'appui aux opérations de marketing. L'ensemble des actions tourisme du Pays est réalisé en partenariat avec les 3 Offices du tourisme du territoire.

4.1 Actions marketing

Pour renforcer la notoriété et l'image du Cœur d'Hérault et de ses sites, des actions de promotion se poursuivent à l'échelle destination.

- Opérations marketing envers la clientèle de proximité, la clientèle française et les prescripteurs, en partenariat avec les offices de tourisme de la destination et Hérault Tourisme, telles que : Web-marketing France ; Opération « Bassin de vie » dont insertion dans la Gazette de Montpellier et participation à « Plaisirs d'Hérault » ; L'opération œnotouristique « Le Printemps du Languedoc » ; Insertion dans le magazine « Bus et Car » ; Bourse aux Dépliants de l'Hérault.

4.2 Editions touristiques

Les éditions touristiques sont réalisées à l'échelle « Pays » et en collaboration avec les offices de tourisme depuis 11 ans, afin de proposer au touriste une offre plus complète et diversifiée tout en mutualisant des moyens.

- Edition de **3 guides** diffusés sous format papier (près de 30 000 exemplaires au total) et numériques par les offices de tourisme. Ces documents, destinés à nos visiteurs, recensent l'ensemble des partenaires des OT :
 - Le guide « Hébergement en Cœur d'Hérault » qui a pour vocation de présenter l'offre d'hébergements de la destination touristique. Consulté en amont du voyage, il permet aux clientèles d'organiser au mieux leur séjour.
 - Le guide « Loisirs et Découvertes en Cœur d'Hérault » qui a pour vocation d'informer et de faire connaître de façon pratique et séduisante l'offre du territoire. Il s'agit d'un guide que les visiteurs consultent pour préparer leur séjour ou, une fois sur place, pour partir à la découverte du territoire. L'objectif ici est de faciliter aux touristes l'accès à l'essentiel de l'offre du territoire.
 - Le guide « Art de vivre en Cœur d'Hérault » qui a pour vocation de présenter l'offre en caveaux, produits du terroir et restaurants du territoire. Son rôle consiste à sensibiliser les visiteurs, sur place, à la richesse et à la qualité du territoire en matière de dégustation et restauration.
- Réédition des dépliants « Le Cœur d'Hérault pas à pas » et « Le Cœur d'Hérault à vélo » : Après le succès des premières éditions, les cartes recensant les itinéraires du territoire ont été publiées à nouveau à hauteur de 17 000 exemplaires chacune. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les 3 Communautés de Communes.

4.3 Tourisme vigneron

La démarche de développement d'un tourisme vigneron a débuté fin 2010. Elle pour objectif de valoriser les productions agricoles et d'augmenter la fréquentation touristique du territoire sur les ailes de saison. Cette démarche est suivie par le Comité de Pilotage « Tourisme vigneron », dont le rôle consiste à proposer une stratégie et un plan d'actions. Elle est mise en œuvre avec les offices de tourisme, les Communautés de Communes et Hérault Tourisme.

- Organisation de la première édition des « Floréales du vin » (du 13 avril au 12 mai 2013) : une rencontre entre vignerons et restaurateurs ; un atelier œnologie proposé à l'aide de la CCI de Montpellier, près de 40 animations organisées par les restaurateurs.

Depuis 2008, un Forum culturel est régulièrement organisé dans l'objectif de réunir annuellement les acteurs culturels et de réfléchir ensemble sur un thème d'actualité. Conscient des évolutions touchant le secteur culturel du fait d'un contexte économique en mutation, le Pays Cœur d'Hérault a souhaité proposer une journée sur ce thème intitulé « Culture + Economie : De nouvelles relations à inventer ? » afin qu'acteurs culturels et économiques puissent développer ensemble de nouveaux modes de partenariat.

- Organisation d'une journée de rencontre et débats ayant réuni plus de 170 participants à Lodève, ainsi qu'une dizaine d'intervenants venus de toute la France témoigner de leur expérience.
- Construction de partenariats régionaux et nationaux qui ont contribué au succès de la manifestation : l'ADMICAL, l'Observatoire des Politiques culturelles, L'Ordre des Experts comptables, la CCI, la DRAC Languedoc-Roussillon, etc.
- Réalisation d'une synthèse et d'un film qui restituent les échanges de la journée.

QUELQUES CHIFFRES

11 écofestivals

Plus de 40 partenaires investis dans les groupes de travail

300 événements culturels répertoriés dans l'Agenda culturel

600 acteurs culturels et 130 lieux de diffusion répertoriés

170 participants au Forum culturel

34 000 exemplaires de L'Agenda culturel diffusés

12 newsletters « Culture » diffusées à plus de 700 abonnés

6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault

Pour animer sa stratégie de développement économique, le Pays s'est doté d'une Agence de développement économique. Ses missions visent à favoriser l'attractivité économique au titre de « destination économique », au développement de la richesse et de l'emploi local et la coordination de la vie économique. Pour ce faire, elle travaille en partenariat étroit avec ses partenaires locaux ou régionaux et ses réseaux. L'agence porte deux missions transversales : **favoriser l'accueil et le développement des entreprises** (coordination des opérateurs du développement économique, accueil et intégration de nouvelles entreprises, développement des entreprises locales) ; **valoriser les savoir faire et les atouts spécifiques du Pays Cœur d'Hérault dans une logique de qualité, d'excellence et d'ancrage au territoire** (filiales et secteurs économiques forts ou stratégiques, ancrage des entreprises au territoire, actions collectives avec les entreprises).

6.1 Accueil, renforcement et développement des entreprises

Cette mission vise à **favoriser l'accueil, l'intégration et le développement des entreprises, assurer la coordination des opérateurs du développement économique intervenant en Pays Cœur d'Hérault et favoriser l'information à travers des opérations dynamiques de promotion et d'aide au développement économique. Pour cela, elle met en place un bouquet de services aux entreprises.**

- **Coordination économique territoriale** : 2 rencontres mensuelles avec les services économiques et Cœur d'Hérault ; Coordination de la contribution du territoire au Schéma Régional de Développement Economique réunissant les acteurs économiques et de l'emploi ; Gestion de conventions territoriales à vocation économiques (Convention « Etude commerce » portée par la CCIT Montpellier / Convention PFIL / Convention ARIAC) ; Organisation de rencontres économiques « élargies » aux acteurs économiques et de l'emploi (8 novembre)
- **Accueils de permanences et de services aux entreprises** : Plate-forme d'Initiatives locales – AIRDIE (Financier Solidaire en LR) – BGE (Boutique de Gestion) – CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) – ADILE (Agence Départementale d'Information sur le Logement) – Club des Créatrices – Espace Info Energie.
- **Edition d'un Guide du Créateur d'entreprise** : Création, suivi et mise à jour d'un guide à destination des porteurs de projets « Le Mémo du Créateur d'entreprise en Pays Cœur d'Hérault » dont l'objectif est de faciliter leurs démarches à chaque étape du projet et de les informer sur les interlocuteurs à contacter en Cœur d'Hérault ; création d'un outil de suivi de l'activité de l'agence et des publics accompagnés et/ou reçus.
- **Accueil des porteurs de projets et des entreprises** : « 1^{er} accueil » et accueil d'entreprises en projet et en développement (faciliter l'accès à l'information, proposer un pré-diagnostic permettant de valider la pertinence de l'idée et du couple homme/projet mais aussi de dispenser les premiers conseils. Les personnes sont ensuite réorientées vers les partenaires compétents) ; 172 porteurs de projet reçus
- **2 journées multi-conseils organisées** (21 mars, 15 octobre) : 64 personnes accueillies ; 191 entretiens réalisés (faciliter l'accès à l'information pour les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise et pour les chefs d'entreprises ; créer des liens entre les différents acteurs économiques).
- **Gestion de la Bourse immobilière et foncière en ligne** (www.coeur-herault.fr) : mise à disposition d'un espace destiné à tous ceux qui proposent ou recherchent de l'immobilier et du foncier à vocation économique, en collaboration avec ses partenaires publics et privés (entreprises, agences immobilières, particuliers). Les formulaires de saisie en ligne permettent de mettre à jour les offres et les demandes ; 22 demandes en ligne en 2013 et 55 offres enregistrées ; réalisation d'un lien direct vers les sites Internet communautaires. <http://www.coeur-herault.fr/economie/parcs-d-activites>
- **Gestion d'un « Centre d'Affaires »** qui propose aux entreprises, aux porteurs de projets et aux acteurs socio-économiques, une plateforme de services : gestion d'un **espace de travail et de télétravail** (salles et bureaux connectés à la journée ou pour des périodes planifiées à l'année) ; 4 bureaux loués à l'année, 221 jours de location de salles en 2013 ; 37,5 jours de permanence ; prêt de bureaux aux partenaires... ; organisation d'un service de reproduction – Scan – Fax ; gestion de la domiciliation commerciale, domiciliation postale et/ou téléphonique d'une dizaine d'entreprises.
- **Rencontres économiques thématiques** : matinée de la création (7 novembre) co-organisée avec la chambre des experts comptables du Cœur d'Hérault.

6.2 Valorisation des savoir faire et des atouts spécifiques du Cœur d'Hérault

La deuxième mission de l'Agence économique est de valoriser les savoir faire et les atouts du Pays Cœur d'Hérault dans une logique de qualité, d'excellence et d'ancrage au territoire. Cette mission passe par le soutien aux filières et secteurs économiques forts ou stratégiques (Viti/viniculture, Eco-construction, Agroalimentaire, Bien-être et santé...), le renforcement de l'ancrage des entreprises au territoire (ex : le portail numérique « Moncoeurherault ») et la mise en œuvre d'actions collectives.

- Organisation du Prix de la TPE / Co-fondateur du Prix / Co-portage et animation du prix à l'échelle régionale : 113 entreprises candidates dont 16 en Cœur d'Hérault ; remise territoriale organisée le 17 octobre à l'espace aquatique de Clermont l'Hérault ; remise finale le 27 novembre au Corum de Montpellier.
- Animation du Club des Entreprises du Cœur d'Hérault : 15 entreprises multisectorielles ; 10 Rencontres mensuelles thématiques/plénières ; Conseil des Sages ; Actions collectives (Analyse financière, formation des dirigeants et de leurs équipes)
- Animation du Club des Entreprises Saveurs en Cœur d'Hérault : 5 entreprises artisanales agroalimentaires ; 10 Rencontres mensuelles thématiques/plénières ; Appui à la mise en place d'animation commerciale
- Renforcement des entreprises par l'outil numérique / Portail « MonCoeurdHerault.fr » : Maintenance et mise à jour du site internet ; consolidation de la base de données des activités/entreprises/savoir-faire/produits présents sur le territoire ; Veille réglementaire et technique ; référencement internet de la plateforme (1ère page GOOGLE sur les mots clés « annuaire entreprise Hérault » - « entreprises Hérault » et 2ème page GOOGLE 1er lien « annuaire Hérault »
- Communication « numérique » : accompagnement des entreprises dans la prise en main de la plateforme et des outils T.I.C ; Préparation de la première foire virtuelle éco-construction ; ouverture du site MonCoeurdHerault.fr vers une dimension « circuits courts en cœur d'Hérault », développement d'une partie dédiée.
- Partenariat avec les réseaux régionaux : Partenaire de l'Agence régionale de développement économique « Invest Sud de France » ; Participation à l'action PAR (Professionnalisation des Acteurs Régionaux) ; Membre du CA de la Plate forme de création d'activité de l'Hérault (PFCA34)

QUELQUES CHIFFRES

3 réseaux d'entreprises accompagnés (multisectoriel-agroalimentaire-écoconstruction)
77 sollicitations de la Bourse immobilière et foncière
172 personnes accueillies
900 entreprises inscrites sur MonCoeurdHerault.fr
9838 entreprises

- Envoi d'un communiqué et dossier de presse à plus de 100 contacts presse.
- Plus de 40 événements culturels ajoutés chaque mois dans l'agenda numérique.

3.3 Structuration de l'offre patrimoniale en Pays Cœur d'Hérault

Le Pays Cœur d'Hérault a initié en 2011 une démarche de formation-développement afin de réfléchir à un projet de structuration d'une offre patrimoine à l'échelle du territoire. Ce travail collectif conduit pendant 18 mois, sur 9 journées, a abouti à la définition d'un positionnement du patrimoine pour le Pays Cœur d'Hérault, précisé le concept de projet de valorisation au regard du territoire, et conçu les esquisses d'une stratégie globale sur 7 ans.

- Validation du plan stratégique de valorisation du patrimoine et de l'identité visuelle « Patrimoine au cœur ».
- Partage de la stratégie avec les communautés de communes.

3.4 Eco-Festivals en Pays Cœur d'Hérault

Poursuite de la démarche collective de développement durable pour accompagner les organisateurs de festivals. 11 festivals engagés autour d'une Charte d'engagement responsable.

- 3 réunions avec les membres du collectif et partenaires.
- Travail sur le tri sélectif en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault : sensibilisation, travail sur l'harmonisation du matériel de tri avec les services de collecte intercommunaux.
- Plan de communication de la démarche (supplément spécial « Éco-festivals » dans L'Agenda culturel, encarts publicitaires, communiqué de presse).
- Mise à jour du listing des producteurs locaux pour favoriser les circuits courts dans les buvettes des festivals.
- Prêt d'outils de sensibilisation (gobelets réutilisables, verres à vin réutilisables, bâches, drapeau, compteuses...).

3.5 Structuration et accompagnement de la dynamique culturelle locale

Dans le cadre du Contrat de Pays, du programme LEADER ou pour d'autres projets culturels du territoire, la mission Culture du Pays Cœur d'Hérault apporte son aide technique, coordonne les projets et oriente les recherches de subventions.

- Expertise et suivi des actions culturelles inscrites au programme LEADER.
- Expertise et suivi des actions culturelles inscrites au Contrat de pays.
- Accompagnement des porteurs de projets culturels de territoire.
- Accompagnement et travail en concertation avec les collectivités locales (communautés de communes, communes, syndicats mixtes,...).
- Relais local auprès des acteurs externes : fourniture de contacts, bases de données, listings, renseignements...
- Mise à jour des bases de données Culture : plus de 600 acteurs culturels, près de 130 lieux de diffusion...

3.6 Forum culturel 2013

Les actions du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault contribuent aussi à la mise en œuvre du projet de territoire inscrit dans la Charte de Développement du Pays Cœur d'Hérault 2014-2025. Les différentes missions du Pays seront donc présentées selon les 6 défis inscrits dans la Charte.

Défi n°1 : Une terre d'accueil et de rencontre

3. Développement culturel et patrimonial

Les actions de la mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault s'inscrivent dans la mise en œuvre du Schéma de développement culturel 2008-2013 dont les objectifs étaient :

- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- Connaître, valoriser et animer le patrimoine

En 2013, la mission a participé à l'évaluation et à la révision de la Charte de Pays, et notamment de son volet culturel.

3.1 L'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault

Cette publication trimestrielle, coordonnée et éditée par le Pays depuis 2006, recense, par thème, les animations culturelles professionnelles qui se déroulent sur le territoire. Elle est réalisée avec le concours des acteurs culturels locaux, qui font partie pour certains de son comité de rédaction.

- 4 numéros sortis en 2013 (n° 27, 28, 29, 30) avec une nouvelle maquette graphique.
- Diffusion pour chaque numéro en 8.000 ex. et 10.000 ex. pour le numéro « Spécial été », sur tout le Pays et dans différents points du département.
- La couverture est réalisée chaque trimestre par un artiste du territoire pour valoriser la création artistique locale : Ahmed DJELILATE (peintre), Dominique ALLARD (photographe), Joan BEALL (graveur) et Cécilia MAKHLOUFI (peintre) pour les numéros 2013.
- 4 réunions du Comité de rédaction réunissant une dizaine d'acteurs locaux.
- Plus de 300 animations culturelles répertoriées dans L'Agenda en 2013 (spectacles, concerts, expositions, conférences, etc.).
- **Nouveauté 2013 !** Réalisation de 2 vidéos « Portraits d'artistes en Pays Cœur d'Hérault » qui valorisent le travail de l'artiste retenu pour illustrer la couverture de L'Agenda culturel, avec la musique du groupe local MUHADIB en générique.

3.2 Plateforme numérique culturelle

Un site internet consacré à la culture en Pays Cœur d'Hérault a été réalisé au cours de l'année 2012, dans l'objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, promouvoir les artistes locaux et rendre accessible la richesse culturelle à tous.

- Mise à jour de la plateforme numérique dédiée « Culture & Patrimoine ».
- Promotion de l'outil auprès des acteurs culturels qui ont la possibilité de publier la présentation de leur structure, lieu ou évènement (newsletter, carte postale, encarts publicitaires, spots radio...).
- Envoi de 12 newsletters « Culture » à plus de 700 inscrits lors de l'année 2013.

7. Pépinière d'entreprises multipolaire

La Pépinière d'entreprises est un outil structurant territorial d'accompagnement des entreprises en émergence. La Pépinière privilégie le soutien aux entreprises innovantes, qui génèrent de la valeur ajoutée et sont porteuses en terme de création d'emplois et de développement économique du territoire. Multipolaire, elle rayonne sur les 3 communautés de communes et s'appuie sur l'immobilier d'entreprise dédié à la pépinière sur chaque communauté de communes et selon les besoins des chefs d'entreprise (ZAE Les Trois fontaines au Pouget, ZAE Le Camalcé à Paulhan, Hôtel d'entreprises de Soubès).

- **Accompagnement des porteurs de projets et chefs d'entreprises** à chaque étape de leur parcours d'entrepreneurs : création, recherche de partenaires financiers ou techniques, soutien au montage de dossiers, organisation de rencontres thématiques collectives, facilitation à l'accès à un réseau professionnel et à un partenariat régional, vérification de la faisabilité technique, commerciale et économique, recherche de locaux adaptés, de terrain à bâtir, services communs.
- **Présence sur des salons professionnels et des manifestations** : Inauguration Euromov (13 mai) – Montpellier ; Remise de prix concours Coup de pouce 2012 (14 mars) – Montpellier ; Remise de prix concours coup de pouce 2013 (18 novembre) – Montpellier ; Participation au forum Connec'Tic (04 juin) – Montpellier ; Participation Procréa (20 et 21 juin) – Montpellier ; Inauguration requalification de Cap Alpha (19 septembre) – Montpellier ; Ambassadeur du Sud (19 septembre) – Montpellier ; « le grand Défi » de la CCI Montpellier (05 novembre) Montpellier ; Conférence de presse Hôtel d'entreprise (22 mai) – Soubès.
- **Elaboration et diffusion de supports de communication** : Réimpression de plaquettes de présentation de la pépinière ; Présence de la pépinière sur les réseaux sociaux par le biais des comptes des chargés de mission (Facebook et Twitter)
- **Organisation de Petits Déjeuners économiques** : « Répondre aux appels d'offres publics » (26 février, 26 personnes) ; « La matinée de l'innovation » avec Synersud (15 mai, 20 personnes) ; « Le concours régional de l'innovation, êtes vous éligibles ? » (04 juillet, 22 personnes)
- **Organisation d'ateliers économiques** pour les entreprises de la pépinière qui en ont exprimé le besoin : Atelier 1 « La préparation à la réponse aux AOP » (21 mai) avec Virginie Lahoz, Expert AO.com ; Atelier 2 « La négociation commerciale » (08 octobre) avec Denise Saint Georges, OMNYA
- **Participation aux Formations des accompagnateurs** : « Réseaux sociaux: comment faire connaître sa structure et prospecter ? » (01 juillet, 22 octobre) SYNERSUD – Montpellier ; « Créativité- Business Modèle Canevas » (16 décembre) – RRI – Montpellier ; Certification obtenue en marketing stratégique de l'innovation par la 2ème chargée de mission Lylia DJENIDI
- **Inscription de la Pépinière dans les réseaux régionaux** : rencontres organisées autour de la SRDE (16 et 17 juillet) ; groupe de travail sur la refonte du site Internet de la PFCA 34 (24 mai) ; plénières + AG + CA + bureau SYNERSUD ; Séminaire de clôture CREAMED (26 et 27 juin), Palma de Majorque ; Comité de pilotage PFT, Béziers (25 juin) ; Groupe de travail PFCA34/AIRDIE, partenaires bancaires (04 juin) ; Groupe de travail PFCA34/ARIAC, mutualisation des données (13 juin) ; jurys soutenances Master 2 Université II Création et développement de produits industriels ; comité de suivi des projets incubés LRI (14 novembre), Montpellier ; CA PFCA 34 (18 novembre) ; pré sélection du concours coup de pouce (01 et 02 octobre), Montpellier ; groupes de travail « outils VISA Développement » (11 juin), Montpellier
- **Développement d'un outil de suivi** des membres et de l'ensemble des entreprises de l'agence de développement économique afin d'améliorer la traçabilité des personnes reçues (travail encore en cours).

QUELQUES CHIFFRES

7 entrées / 14 sorties
31 membres ont été accompagnés au sein de la pépinière d'entreprises
1 Aide à la Faisabilité Technologique (13 978 €)
1 Prêt d'amorçage Créalia (36 000 €)
1 lauréat concours OSEO émergence (29 500 €)
1 Prêt d'honneur PFIL (5 200 €)
2 stagiaires financés par le dispositif ASPIC
2 prêts NACRE (2 x 5 000 €)
1 Prêt à la création d'entreprise (7 000 €)
2 participants à la Start Up est dans le pré à Mende

Encadré 3 : La Pépinière d'entreprises, quel bilan depuis 5 ans ?

Taux de pérennité des entreprises :
à 3 ans: 79%
à 5 ans : 86%

Taux d'innovation 90%

ANNEE	Nb d'entreprises suivies	Chiffre d'affaires	Nb d'emplois créés
2009	18	94 000 euros (données dispo pour 5 entreprises)	9 ETP (données dispo pour 30% des entreprises)
2010	17	1 154 000 euros (données dispo pour 9 entreprises)	5 ETP (données dispo pour 50% des entreprises)
2011	14	3 533 000 euros (données dispo pour 9 entreprises)	6 ETP (données dispo pour 60% des entreprises)
2012	21	4 686 000 euros (données dispo pour 10 entreprises)	21,5 ETP (données dispo pour 60% des entreprises)
2013	22	5 612 000 euros (données dispo pour 6 entreprises)	19,5 ETP (données dispo pour 50% des entreprises)
TOTAL		15 millions d'euros (données dispo pour 39 entreprises)	61 ETP (données dispo pour 46 entreprises)

Action	Bénéficiaire	Budget global	LEADER programmé
Etude de marché pour la création de télécentres et d'espaces de coworking en Lodévois et Larzac	CdC Lodévois & Larzac - Lodève	25 739,18 €	9 791,34 €
Animation-Gestion Gal 2013	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	85 257,00 €	46 891,35 €
Duo vigneron - projet expérimental en Lodévois et Larzac	CdC Lodévois & Larzac - Lodève	5 750,00 €	3 164,95 €
Etude pour la création d'un espace oenotouristique à Aniane	Tours et Terroirs d'Aniane	24 400,00 €	9 394,00 €
Création d'un sentier sur le Pic du Vissou	Syndicat des vins de Cabrières	54 354,70 €	23 466,66 €
1 ^è phase - Etude pour la valorisation du conservatoire des fruitiers rares	Ass. Le Conservatoire de Kakis des jardins d'Escoubille	17 000,00 €	5 023,34 €
Promotion et communication du réseau des villes portes du Patrimoine mondial de l'Unesco	CdC Lodévois & Larzac - Lodève	9 246,16 €	5 085,39 €
Aménagement d'une salle d'exposition / show-room "Energies Fluides 2.0"	Energies Fluides - St André de Sangonis	57 065,03 €	13 750,00 €
Etude mobilité du Pays Cœur d'Hérault	Sydel du Pays Cœur d'Hérault	50 000,00 €	20 024,04 €
Recensement du patrimoine viti-vinicole du Pays Cœur d'Hérault	Sydel du Pays Cœur d'Hérault	19 767,00 €	11 000,00 €
Mise en place d'un Projet agroécologique sur les terroirs de "Montpeyroux" et St Saturnin" au sein de l'AOC Languedoc "Terrasses du Larzac"	Syndicat AOC Languedoc	55 019,44 €	21 515,54 €
Valorisation de l'ancienne usine hydroélectrique - Espace de la Meuse	Gignac Energie - Régie municipale de Gignac	210 240,00 €	55 000,00 €
Etudes techniques pour la réouverture aux visites de la mine du Pioch Farius	Commune de Cabrières	7 028,84 €	3 092,69 €
Muséographie autour de la poésie du caveau des Vignerons de St Saturnin	Cave coopérative "Les vins de St Saturnin"	59 850,00 €	24 444,44 €
Coopération Idée à projet (Bulgarie)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	6 000,00 €	3 300,00 €
Animation - gestion GAL 2014	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	96 699,61 €	53 184,79 €
	Total 2013	783 416,96 €	308 128,53 €

Depuis 2009 :
57 projets retenus
1 103 052 euros des crédits européens programmés
28 projets soldés et 567 020 euros de fonds LEADER payés

QUELQUES CHIFFRES
16 projets programmés en 2013
23 projets en cours d'instruction
78.29 % de l'enveloppe programmée

2.3 Programme LEADER « Convivencia »

Sélectionné en 2008 dans le cadre de l'appel à projet européen, le Pays Cœur d'Hérault s'est vu attribuer une enveloppe financière d'1,4 millions d'euros pour la période 2007-2013, sur la base d'une stratégie de développement local intitulée "Un accueil intégré et des synergies en Cœur d'Hérault". Celle-ci est déclinée en 5 thématiques cibles : « Urbanisme et construction durables », « Mise en valeur du paysage et de son patrimoine », « Développement des circuits-courts », « Accès innovant à l'information et aux services », et « Accès à la culture dans les villages », afin de soutenir des projets de développement rural innovants, qui contribuent à renforcer l'attractivité du territoire et à créer de nouvelles synergies entre les acteurs locaux. Pour 1 € apporté par l'Etat Français (Etat, Région, Département, Communautés de Communes...), l'Europe peut apporter 1.22 €.

2.3.1 Gestion et animation du programme Leader

Pour l'équipe d'animation-gestion du GAL, il s'agit d'assurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, de réaliser le montage technique et financier des demandes de subventions avec les services instructeurs, les partenaires techniques et les co-financeurs (services de l'Etat, de la Région et du Conseil Général), suivre les demandes de paiement des projets, et articuler le programme avec le Contrat de Pays.

- Organisation de 2 pré-comités techniques LEADER (26 mars, 5 novembre), de 3 Comités de programmation LEADER (21 février, 16 mai et 25 novembre), de comités de pilotage de projets (Cafés de pays, Etude de valorisation du conservatoire de fruitiers rares, Maison des légendes, Valorisation ancienne usine hydroélectrique de la Meuse) et participation à divers comités de pilotage de projets (Muséographie St Saturnin, projet agroécologique, Mine du Pioch Farrus, espace éonotouristique Aniane....)
- Communication : Mise à jour de la rubrique LEADER sur le site internet du Pays Cœur d'Hérault et publication dans Midi libre.
- Evaluation du programme LEADER 2007-2013 en Pays Cœur d'Hérault : Encadrement d'une stagiaire -Viviane Sutter (étudiante à l'IAMM) de mi-avril à fin août 2013 dans la réalisation d'un premier travail d'évaluation sous la forme d'un mémoire de stage. Participation également au travail d'évaluation sur l'ensemble des GALs de la région Languedoc-Roussillon (en-cours), commandité par le Réseau rural régional et réalisé par le cabinet Latitude C (réunions, questionnaires...)
- Participations aux réunions organisées par le Réseau rural et les services instructeurs (DRAAF, Région LR, DDTM) dans le cadre de la concertation sur les futurs programmes européens (FEADER/ LEADER, FSE, FEDER, FEP) à Montpellier (12 juillet, 3 octobre, 6 novembre) et aux rencontres nationales du réseau rural (26 et 27 novembre à Dijon).
- Formation : une journée de formation aux marchés publics le 24 mars.

2.3.2 Coopération

La coopération crée des opportunités pour découvrir d'autres territoires, d'autres expériences, mais aussi pour mener des expérimentations, mutualiser des réflexions sur des problèmes ou des besoins communs. Elle permet souvent de renforcer les capacités des acteurs à innover en élargissant leur horizon. En ce sens, elle peut venir conforter des projets locaux. Les thèmes envisagés en Cœur d'Hérault vont de l'urbanisme durable, l'écoconstruction, l'agropastoralisme, au développement des circuits courts alimentaires. Le partenaire recherché, situé dans un autre GAL, peut être soit d'un territoire rural périurbain, de type méditerranéen, soit d'un territoire d'Europe pouvant apporter une expérience enrichissante.

- Programmation en mai 2013 du projet de coopération inter-régionale Promotion et communication du réseau des villes portes autour du Patrimoine mondial de l'Unesco « Causses et Cévennes ».
- Participation à une mission technique en Croatie (21-25 octobre 2013) organisée par le Conseil Général de l'Hérault et exploration des pistes de coopération avec le GAL Skoji (Ile de Hvar et Vis) portant sur la valorisation du patrimoine rural et des plantes aromatiques et médicinales.
- Organisation d'un voyage d'études en Bulgarie (13-16 janvier 2014) dans le cadre du dispositif « De l'idée au projet » et montage d'un projet de coopération transnationale avec le GAL Panagyurishte portant sur la gestion durable du bâti agricole.

Encadré 2 : 16 Projets retenus en 2013

Défi n°4 L'agriculture

8. Projet « alimentaire » et prospective agricole

Le Cœur d'Hérault, comme bon nombre de territoires, devra relever le défi de la sécurité alimentaire dans un contexte de rareté des ressources et de croissance démographique. Il va devoir inventer de nouveaux systèmes agricoles et alimentaires adaptés à ses conditions locales. En 2013, les travaux du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault se sont orientés vers deux actions spécifiques : la mise en œuvre de la stratégie sur le projet alimentaire de territoire d'une part, et le lancement d'études et d'expertises sur le foncier et le bâti agricole.

8.1 Projet alimentaire en Cœur d'Hérault

L'un des enjeux à court terme du Pays est de mettre en cohérence l'offre et la demande en produits locaux à partir des circuits courts alimentaires de proximité. Dans ce cadre, le Pays a engagé une démarche de fond en 2012 qui a débouché sur la définition d'un schéma stratégique de structuration et de développement du projet alimentaire du Cœur d'Hérault. L'année 2013 a permis le lancement des premières actions inscrites dans ce schéma. Le projet a bénéficié des financements européens du Programme Leader.

- Animation du projet « alimentaire » Cœur d'Hérault : Mise en place d'un groupe « projet » au sein du Sydel pour suivre ce dossier, d'un comité technique d'acteurs constitué des partenaires associatifs, de personnes ressources et de membres du Sydel (3 réunions du groupe « projet » : 24 juin, 24 septembre, 16 octobre) ; Un groupe technique pour l'élaboration d'un guide des circuits courts alimentaires.
- Mise à jour du schéma stratégique de structuration et de développement du projet alimentaire du Cœur d'Hérault (circuits courts alimentaires) ; validation lors du séminaire interne (13 décembre)
- Restauration collective : une analyse synthétique de la restauration à destination de différents publics a été réalisée sur les trois communautés de communes du Pays Cœur d'Hérault (rencontres de chacun des EPCI les 16 et 29 juillet ; diffusion d'un questionnaire le 30 juillet) ; résultats succincts : 13 sites sont en gestion concédée pour un total de 179 679 repas/an, 11 sites en gestion directe (dont un collège rattaché à l'UPC) pour un total de 554 677 repas/an, le nombre de repas cumulé est de 793 156 repas/an pour un chiffre d'achat alimentaire estimé à environ 2,3 M d'€.
- Élaboration d'un guide et annuaire en ligne des circuits courts alimentaires en Pays Cœur d'Hérault : outil d'information, de sensibilisation et de promotion locale, éducation au « mieux manger » à destination des populations, des élus et des professionnels, valorisation des acteurs économiques locaux. Ce guide et annuaire est adossé au portail des entreprises « www.moncoeurdherault.fr » ; Préparation d'une campagne d'affichage ; Création d'une affiche de format A3 (500 affiches) et d'un livret 4 pages de sensibilisation à destination des habitants (3000 exemplaires) ; diffusion des documents de sensibilisation et mise en ligne de l'annuaire prévu sur 2014.
- Organisation d'un Forum « circuits courts et projet alimentaire de territoire » (13 décembre) : le séminaire s'est recentré sur un temps d'échange entre élus, techniciens et témoignages d'autres territoires (réappropriation du projet alimentaire ; projection du plan d'action qui s'inscrira dans le nouveau projet de territoire 2014-2025..) ; échanges entre participants et retours d'expériences des territoires invités (Pays de Figeac et Ville de Salon de Provence) ; réflexion pour une intégration une dimension « santé » du projet alimentaire en articulation avec le Contrat Local de santé.

QUELQUES CHIFFRES

Restauration collective :
30 sites de restauration collective ont participé à l'enquête
Presque 800 000 repas préparés par an
représentant 2,3 millions d'euros d'achat

8.2 Réflexion et prospectives « agricole »

Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), les élus ont acté le 1er février 2013, la réalisation d'études complémentaires thématiques, stratégiques et opérationnelles. Ces études « courtes » alimenteront directement le SCoT. L'agriculture et le foncier agricole étant un enjeu local, répondant au défi agricole de la nouvelle Charte, le travail a porté en 2013 au montage technique et financier de ce projet. Il sera pleinement réalisé en 2014.

- **Groupe de réflexion « bâti agricole »** : en complément de l'approche foncière, et en collaboration avec SUPAGRO INRA, une réflexion est conduite en matière de gestion du bâti agricole, au regard des enjeux posés par sa préservation. Ce groupe de travail s'est réuni trois fois en automne 2013 (26 septembre, 4 novembre, 27 novembre) et a validé plusieurs travaux universitaires : diagnostics sur le bâti agricole dans le Clermontais et sur la Vallée de l'Hérault (restitutions en 2014). Grâce au programme LEADER et à la coopération, une analyse comparative a pu prendre forme en collaboration avec un GAL Bulgare. L'objectif de ces travaux est d'alimenter le SCoT et de répondre aux objectifs agricoles imposés, entre autre, dans la nouvelle Loi ALUR (du 20 février 2014).
- **Etude sur le foncier agricole** : l'étude « agricole & foncier » a pour objectif d'enrichir le volet agricole du diagnostic du SCoT et de proposer des orientations pour le futur ; l'étude « agricole & foncier » devra interroger directement la durabilité d'un modèle de faire l'urbanisme sur notre territoire, par une analyse fine de la consommation d'espace et de la viabilité de certains types d'agricultures dans un contexte pluriel de péri-urbanisation et de ruralité ; En 2013, nous avons réalisé le cahier des charges de cette étude, en partenariat avec les Communautés de Communes (Comité Technique du SCoT), ainsi qu'auprès de nos partenaires, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, ainsi que le plan de financement de ce projet auquel LEADER participe.

QUELQUES CHIFFRES

7000 actifs relevant du régime agro
10% des actifs du Cœur d'Hérault
2047 exploitations
40 000 ha de Surface Agricole Utile

Création d'une savonnerie artisanale valorisant l'olive et les sous-produits de l'olive du Cœur d'Hérault	SARL OLEATHERM	52 874	10 000	15 000		27 874
Sentier Pic de Vissou - PR les crêtes de Vissou	Syndicat AOC Cabrières	50 000	20 800	19 200		10 000
	TOTAL	3 106 662	250 814	641 959	434 713	1 779 176

QUELQUES CHIFFRES

3 millions d'euros de projets
32 projets financés en 2013
641 959 euros de contribution du Conseil Général de L'Hérault

Action	Bénéficiaire	Budget total	Europe	CG 34	Autres	Auto-Financement
Participation statutaire	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	1 130 000		175 000	49 200	905 800
Animation LEADER	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	85 256	46 891	21 314		17 051
Réalisation d'un diagnostic agricole et foncier sur le Cœur d'Hérault	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	33 500	13 400	10 050		10 050
Etude paysagère pour le Cœur d'Hérault (phase 1)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	35 000		10 500		24 500
Espace Info Energie et Habitat GEFOSSAT/CAUE 34	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	9 000		5 000		4 000
Etude « mobilité en Cœur d'Hérault »	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	50 000	20 000	10 000		20 000
Développement culturel et patrimonial en PCH	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	50 000		27 370		22 630
Pépinière d'entreprises du PCH	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	155 525	65 020	24 200	35 200	31 105
Plan Climat Energie Territorial (Phase 2)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	42 877	13 000	8 500		21 377
Centre Numérique Emploi et Territoire CNETT	Maison de l'Emploi	75 000		15 000	40 000	20 000
Objectif emploi en PCH Programme des événements liés à l'emploi	Maison de l'Emploi	70 000		7 000	40 000	23 000
Office de commerce et de l'artisanat di Lodévois et du Larzac	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	125 520	22 000	18 720	38 340	46 460
Animation dans les zones viticoles AOC Languedoc, Terrasses du Larzac, Grés de Montpellier et Pézenas	Syndicat Coteaux du Languedoc	43 600		7 000		36 600
Rencontres Vignerons en Cœur d'Hérault	Syndicat Coteaux du Languedoc	62 000		11 000	18 200	32 800
Concours des vins de la Vallée de l'Hérault	CCVH	103 000		12 000	26 000	65 000
VII ème Grande Foire de la petite Agriculture	Terres vivantes	39 100		9 775	18 500	10 825
Identification des produits et des producteurs sur les marchés du Cœur d'Hérault	Association des Marchés Paysans de l'Hérault	20 000		7 500	6 600	5 900
Paysages : 1, 2,3 actions – Année 2 & fin	Association la Manufacture des Paysages	35 000		7 000	17 500	10 500
Extension du Musée Fleury	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	350 000		105 000		245 000
Donne ta vision	Terre de contact	24 000		6 000	9 800	8 200
Communication saison 2013 Edition (guides pratiques)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	40 000		6 000		34 000
OGS Saint Guilhem Mise en œuvre du schéma d'interprétation du patrimoine	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	49 000		19 600	19 600	9 800
OGS Saint Guilhem Valorisation de l'abbaye d'Aniane Fouilles	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	100 000		20 000	60 000	20 000
OGS Navacelles : Schéma des activités de pleine nature 1ere tranche	Syndicat Mixte du Grand site de Navacelles	18 000		8 000		10 000
OGS Navacelles communication	Syndicat Mixte du Grand site de Navacelles	14 400		5 000		9 400
OGS Navacelles Aménagement des belvédères et cheminement à la Baume Auriol	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	100 000		30 000	30 000	40 000
OGS Navacelles Sensibilisation Surveillance et médiation	Syndicat Mixte du Grand site de Navacelles	23 000	11 500			11 500
OGS Salagou : Agricoles	Syndicat Mixte du Salagou	42 000	8 250		3 750	30 000
OGS Salagou : Pole d'interprétation patrimoine hommes et paysages	Syndicat Mixte du Salagou	30 000	7 000		17 000	6 000
Duos Vignerons – projet expérimental en Lodévois et Larzac	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	5 742	3 162	1 430		1 150
Etude de marché, de programmation et définition d'un modèle économique pour le développement de télécentres, d'espaces de coworking	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	25 739	9 791	10 800		5 148
Etude pour la valorisation d'une conservatoire de fruitiers rares	Association conservatoire des kakis et jardins d'escoubie	17 529		9 000	5 023	3 506

Défi n°5 L'exigence environnementale

9. Efficacité énergétique et développement durable

Les questions du climat et de l'énergie sont prises actuellement en compte à l'échelle régionale (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie) ou départementale (PCET du Conseil Général de l'Hérault). Engager une réflexion collective sur ces questions est une des conditions à la dynamique locale du développement durable, ainsi qu'un levier d'innovation sur les questions économiques, sociales et évidemment environnementales. L'engagement du SYDEL Pays Cœur d'Hérault dans une Charte de développement durable labellisée « Agenda 21 » l'amène à accompagner le développement durable de façon plus concrète et opérationnelle. Le Plan Climat, la mise en place d'un service gratuit de conseils énergétiques ou architectural, l'appui au développement d'une filière en éco-construction concourent à cette démarche.

9.1 Plan Climat Energie Territorial – Phase 2

Le diagnostic territorial du PCET a été lancé en 2013 dans l'objectif de déterminer un bilan des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la vulnérabilité du territoire au changement climatique. Ce diagnostic constituera le point de départ de la réflexion à mener dans la cadre d'une réduction des consommations d'énergie sur le territoire. cela peut passer par exemple par la promotion des transports en commun, de la mobilité douce et l'évolution de l'usage de la voiture individuelle ou par la rénovation énergétique des logements anciens... Chacun de ces thèmes doit avoir sa place dans le panel des actions à mettre en œuvre.

- **Pilotage de l'étude et réalisation du diagnostic :** rédaction du cahier des charges, consultation et recrutement d'un bureau d'études ; 2 comités de pilotage élargis ont eu lieu dans l'année, réunissant les acteurs et partenaires impliqués dans les problématiques de l'énergie et du changement climatique sur le territoire. Le premier (16 avril) a concerné la démarche, la validation du cahier des charges et une discussion autour de la concertation. Le second (12 novembre) a permis de partager une première restitution du diagnostic et la méthode à suivre pour la concertation et la construction d'un plan d'actions.
- **Détermination du Profil « carbone » du territoire (par poste) :** le total des émissions du Pays Cœur d'Hérault s'élève à 740.500 de tonnes équivalent CO² en une année, hors transit A75 et A750. Les émissions sont de l'ordre de 961.300 de tonnes équivalent CO² en incluant le transport de transit. On obtient ainsi un chiffre de 10.6 tCO² par habitant. Cette valeur légèrement au-dessus de la moyenne nationale s'explique notamment par le contexte rural du territoire (déplacements et logements individuels).
- **Identification de l'évolution tendancielle des émissions de GES sur le territoire pour 2030 :** Le scénario tendanciel montre qu'à cause de l'augmentation de la population sur le territoire, le changement de comportement et les progrès technologiques ne permettront pas « spontanément » une baisse des émissions de GES permettant de respecter les -20% pour 2020. Ces chiffres confirment que sans plan d'actions permettant une réduction des émissions de GES, les objectifs du Grenelle ne seront pas atteints d'ici 2020. L'année 2014 doit permettre de vulgariser ces résultats et de proposer un programme d'action permettant d'atteindre les objectifs du Grenelle (scénario facteur 4).

9.2 Préservation et valorisation des Paysages

Dans le cadre du SCoT, les élus ont actés le 1er février 2013, la réalisation d'études complémentaires thématiques, stratégiques et opérationnelles. Ces études « courtes » alimenteront directement le SCoT. Le paysage étant un enjeu local, au regard de la mise en tension du territoire par la démographie notamment, le travail a porté en 2013 au montage technique et financier de ce projet. La phase 1 de ce travail, c'est à dire le diagnostic paysager, sera pleinement réalisé en 2014.

- **Définition d'un cahier des charges :** Cette étude se composera de la manière suivante (objet du cahier des charges) : Phase 1, analyse du paysage et des dynamiques paysagères, au-delà des Grands Sites, notamment sur le Paysage du quotidien. Ces éléments seront repris dans le diagnostic territorial du SCoT et inclus dans le rapport de présentation. Phase 2, identification des enjeux paysagers partagés avec en perspective la formulation d'objectifs de préservation, de restauration et de valorisation du paysage (PADD) ; Phase 3, définition d'orientations et d'outils de protections et de valorisation (D00).
- **Finalisation des modalités techniques et budgétaires de l'étude :** réalisation des demandes de financements auprès du Conseil Général de l'Hérault et au Programme Leader ; à noter que le Pays a répondu en 2013 à l'appel à projet « Plan de paysage » lancé par le ministère de l'Ecologie mais n'a pas été retenu.

9.3 Emergence de la Filière professionnelle « Eco-construction »

Les actions du SYDEL visent à structurer une filière professionnelle émergente sur le territoire, avec ses acteurs de terrain et ses artisans en éco-construction, dont les pratiques connaissent de fortes évolutions. notre soutien à cette filière en pleine expansion s'inscrit dans le cadre du nouveau projet de territoire « Horizon 2025 » résolument tourné vers des constructions plus économes et plus confortables pour leurs habitants, tout en faisant appel aux compétences et aux savoirs faire présents sur notre territoire.

- **Finalisation du guide des constructions écologiques** : initialement commencé en 2012, il comprend un ensemble d'exemples de constructions écologiques privées et publiques situés dans le Cœur d'Hérault. L'objectif de ce guide est de faire découvrir des solutions écologiques dans l'habitat afin d'aider à mieux choisir comment faire ses travaux. En même temps, il permet d'expliquer des termes techniques (isolation thermique, bioclimatisme, « BBC »...). Il témoigne aussi de la dynamique et de l'intérêt de cette approche, plus respectueuse de l'environnement. Edité en 7000 exemplaires, il est présent dans les mairies, médiathèques, CCAS, et dans certains points de vente de matériaux.
- **Préparation de la sortie du guide** : différents supports de communication ont été créés qui pourront servir lors d'animation. Ils permettent d'illustrer l'éco-construction et de transmettre des informations générales : bache de signalisation, 5 kakemonos présentent la thématique de « construire autrement » (l'éco-construction, le conseil et les compétences locales existants, les énergies renouvelables, la conception de l'habitat et la rénovation énergétique), 4 « cartes postales » signalent le guide et reprennent des éléments de celui-ci (choisir un matériau écologique, isoler sa maison, éco...).
- **Accompagnement des projets éco-construction** : l'association Cantercel souhaite développer son site expérimental d'architecture et travaille à la mise en œuvre de ce développement au sein de la pépinière. Un nouvel éco-hameau pourrait voir le jour sur le territoire, après Olmet et Villecun d'autres habitants se sont regroupés pour développer un projet. De nouvelles entreprises sont en création, et de nouveaux projets émergent : formation et accompagnement à des projets d'éco-construction, installation d'une production de biométhane localement, construction d'une cave viticole en éco-construction, installation et valorisation d'une activité autour de la terre crue sur le territoire....
- **Dynamique d'entreprises locales** : La dynamique autour de l'éco-construction se structure autour d'un groupe d'entreprises mobilisées, dont le nombre de participants augmente régulièrement (10 entreprises). L'objectif est d'abord de rendre visible les entreprises de ce secteur sur le territoire, notamment au travers des événements locaux comme la foirexpo de Gignac. Le groupe a commencé à travailler aujourd'hui à la mise en place d'une foire virtuelle de l'éco-construction (5 rencontres en 2013).
- **Intégration de la démarche dans les dynamiques plus larges** : participation à la finalisation de l'étude éco-construction de la Région Languedoc-Roussillon, collaboration à la constitution du « plan d'actions » publié sous la forme d'une Charte, « Bat'Innov Languedoc Roussillon » ; participation à une groupe de travail régional, piloté par la CAPEB LR, sur la terre crue.
- **Deux comités techniques de suivi** ont eu lieu durant l'année 2013, le premier (12 avril) a lancé un travail sur la rénovation énergétique et l'éco-construction sur le territoire. La foire virtuelle éco-construction sera fortement axée sur ce thème. Le second (29 novembre) a pointé, en concertation avec les missions économiques des Communautés de communes, la nécessité d'avoir un projet de filière éco-construction et donc de travailler sur et avec les entreprises.

9.4 Espace Info Energie – Espace Info Habitat

Les Espaces Info Energie (EIE) ont été initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2001, pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le Pays Cœur d'Hérault a souhaité pouvoir offrir au territoire ces conseils gratuits et à proposer, depuis 2010 la mise en place de permanences bi-mensuelles dans les locaux de St André de Sangonis.

- **Permanences bi-mensuelle d'un spécialiste de l'énergie à St André** : l'association « Gefosat » assure les permanences de l'EIE 2 jeudis après-midi par mois : évolution du nombre de contacts et de la fréquentation de l'EIE depuis 2011. L'augmentation de rendez-vous s'explique en partie par la notoriété de l'EIE, son ancrage local, et par la mise en place du dispositif « Rénovissime » sur la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; 37 rendez-vous avec des particuliers se sont déroulés à l'extérieur, concernant les aspects architecturaux ou d'urbanisme de rénovation, d'extensions ou de constructions.

2. Les outils du Pays

Le Pays Cœur d'Hérault a mis en place plusieurs outils à disposition du territoire pour accompagner les collectivités membres et les porteurs de projets. Parmi ces outils, l'Observatoire territorial permet une veille permanente sur l'évolution des données économiques et sociales du Cœur d'Hérault à disposition des décideurs. Mais les deux outils principaux du Pays permettant le financement de projets locaux sont le Contrat de Pays, principalement lié à la contractualisation avec le Département de l'Hérault, et le Programme européen LEADER « Convivencia ».

2.1 L'Observatoire du territoire

Depuis sa création, l'Observatoire Territorial a pour objectif de mettre à disposition des élus et des partenaires du territoire des outils de connaissance à partir de productions documentaires (Revue, Note de conjoncture) et de données brutes (gestion de bases de données et de cartographies). La transversalité de l'observation territoriale nécessite un large partenariat entre les observatoires existants, les chambres consulaires, les collectivités, etc. L'animation de ces partenariats permet une mise en réseau des observatoires et de leurs données.

- **Gestion et animation de l'Observatoire territorial** : Comité technique de l'observatoire (10 avril) sur le cadre collaboratif, le point sur la revue Regards, échéancier (15 personnes de 7 structures différentes présentes) ; Participation à divers séminaires techniques (SIG LR le 25 mars, OSDDT – CG34 Octobre)
- **Productions et restitution des données de l'Observatoire** : Parution d'une « Note Économique » présentant le Portrait économique du Territoire (Octobre 2013) ; réalisation d'un mémoire de Master 2 « L'observatoire territorial du Pays Cœur d'Hérault : l'outil d'aide aux réflexions locales » ; réalisation d'une étude universitaire portant sur le patrimoine ferré du Cœur d'Hérault (présentation le 20 février).
- **Appui technique divers au SYDEL (Charte de Pays)** aux partenaires (Maison de l'Emploi, Manufacture des Paysages)
- **Observatoire de la santé** : poursuite des rencontres avec les fournisseurs de données (DIRRECTE et POSS-LR : Plateforme d'Observation Sanitaire et Sociale du Languedoc Roussillon) ; participation à des réunions technique (ARS / SYDEL) afin d'affiner les indicateurs ; poursuite du recueil des données et de l'analyse ; appui aux collectivités sur le volet santé de certains projets (SCOT, Agenda 21, Projet de territoire...) et appui aux professionnels de santé (projet d'installation...).

QUELQUES CHIFFRES

- 1 Lettre de conjoncture économique éditée
- 1 étude universitaire « Patrimoine ferrée »
- 1 mémoire de Master II
- 1 Comité technique

2.2 Elaboration du « Contrat de Pays » 2013

Depuis 2004, le Contrat de Pays permet de mettre en œuvre sur le territoire du Cœur d'Hérault une série de projets structurant qui s'inscrit dans le cadre stratégique de la Charte du Pays. C'est devenu l'un des outils majeurs pour mobiliser les porteurs de projets, mettre autour de la table tous les financeurs potentiels, et tout particulièrement le Conseil Général de l'Hérault, et favoriser les actions concrètes et innovantes. Chaque année, il est bâti autour d'un dialogue entre les élus et la société civile, grâce à la participation active du Conseil de Développement.

- **Finalisation du Contrat de Pays 2013** : dès l'été les porteurs de projets sont accompagnés pour déposer un dossier au Contrat. A l'automne, les projets sont analysés par les techniciens du pays avec une coordination et une mise en cohérence ainsi qu'une articulation avec les contrats territoriaux. La validation des projets au Contrat fait l'objet de plusieurs réunions avec le Conseil de développement, d'un Comité de Pilotage avec le Comité Syndical et le Conseil de Développement, de réunions avec les partenaires financiers ...
- **Adoption du Contrat de Pays 2013 (24 juin)** comportant 34 actions, portant sur un montant global de 3 010 642 euros et permettant de mobiliser le Département de l'Hérault, la Région Languedoc-Roussillon, l'Etat et l'Europe à hauteur de 42% du montant total.

Encadré 1 : Contrat de Pays 2013

- Diffusion d'une première version de la « Charte de développement du Pays Cœur d'Hérault 2014-2025 Version 1» (SYDEL, Novembre 2013) et d'un rapport de synthèse « Révision de la Charte de Pays –Bilan et enjeux» (SYDEL, Septembre 2013)
- Contributions écrites suite à la diffusion de la première version du projet de territoire ; rédaction d'une « Synthèse des contributions écrites sur le projet de Charte version 1» (SYDEL, Décembre 2013)
- Avis du Conseil de développement sur le projet de Charte» (Novembre 2013)
- Adoption du projet de Charte par le Comité syndical du SYDEL (22 novembre)
- Troisième séminaire (6 décembre) au Caylar : Présentation du projet de territoire et approbation du projet de Charte par les partenaires et acteurs du territoire ; Signature symbolique de la Charte par les grandes institutions et partenaires : Présidents des 3 communautés de Communes, Présidente du Conseil de développement, représentants des 3 Chambres consulaires, du Président du Conseil Général de l'Hérault, du Président de la Région Languedoc-Roussillon, et Député, en présence de Mme La Sous-préfète de Lodève.

- Réalisation de 400 contacts qui se décomposent en 79 rendez-vous physiques, 150 par téléphone ou mail, 178 lors d'évènements ou d'animations.
- Les thématiques principales abordées pendant les rendez-vous sont les problématiques de chauffage, soit sur l'installation en elle-même, avec le souhait de réaliser des économies en changeant d'énergie, soit sur le problème de l'isolation entraînant des pertes et des coûts importants en énergie. A la fin de l'année 2013, de nombreux rendez-vous sont en lien avec l'opération Rénovissime de la Vallée de l'Hérault : rénovation de logements en centre ancien.
- Organisation de visites et présence de l'EIE lors d'évènements : le 29 mars, visite à Fontès d'un des premiers établissements recevant du public construit en paille (caissons bois-paille préfabriqués), avec chauffe-eau solaire (12 personnes) / 1 et 2 juin, animation d'un stand EIE lors des Echos de l'habitat à Celles (80 contacts) / 8 et 9 juin, animation d'un stand EIE à la foireexpo de Gignac (40 contacts) / Animation d'un atelier de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur à destination des jeunes, avec le CLLAJ et l'Espace Santé de la mission locale à Clermont l'Hérault (9 personnes) / 6 octobre, animation d'un stand EIE lors de la 7^{ème} Grande foire à la petite agriculture au Pouget (33 contacts) / 23 novembre, visite d'une maison en rénovation, pierre et extension en bois, isolation en ouate de cellulose, enduits à la chaux ou en chanvre et chaux et en terre à Lodève (4 personnes).

1.3 Communication

En complément de sa mission principale, la « Mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique » du Pays développe en interne le site du Pays (www.coeur-herault.fr)

- Communication et information des partenaires et du public : édition en régie (PAO) de la « Lettre du contrat 2012 », du « Bilan d'activités 2012 », de la « Charte de développement du Pays Cœur d'Hérault 2014-2025 » ; création graphique des logos « Plan Climat », « Aide Médicale d'Urgence », des affiches « Espace Infos Habitat », « Petits déjeuners économiques »...
- Développement et mise à jour du site internet et des outils numériques du Pays : Maintenance, mise à jour et développement du site internet du Pays ; développement de la plate-forme culturelle numérique : édition de 7 Lettres numériques du Pays et de 9 Agendas culturels numériques ; Développement du site internet des « Floréales du vin » en Cœur d'Hérault ; analyse, conseil et assistance au développement de l'outil informatique de gestion de la pépinière et de l'agence économique

QUELQUES CHIFFRES

Espace Infos Energie
408 contacts
79 rendez-vous et 178 contacts physiques

Eco construction
10 projets accompagnés
4 entreprises mobilisées à la foireexpo – 50 contacts avec les visiteurs
7000 guides d'éco-construction en diffusion sur le territoire

QUELQUES CHIFFRES

www.coeur-herault.fr :
25 812 visites en 2013
18 507 Visiteurs uniques
85 355 Pages vues
71 visites en moyenne par jour
+ 166% de visites (par rapport à 2012)

10. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

La réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale du Cœur d'Hérault répond au défi 6 de la Charte. Le SCoT se compose d'un ensemble de missions distinctes, toutes répondant au Code de l'Urbanisme et de l'environnement : suivi d'études et de schémas stratégiques et programmatiques, Partenaire Public Associé, concertation, information géographique...

Le SCoT se compose des Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais et de leurs communes membres (au nombre de 49). Deux dates marquent le lancement du SCoT du Cœur d'Hérault : le 11 octobre 2012, arrêté préfectoral actant le périmètre du SCoT sur 2 EPCI ; le 1 février 2013, délibération du Comité Syndical prescrivant le lancement du SCoT du Cœur d'Hérault ainsi que les modalités de concertation selon l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme.

10.1 Gouvernance, concertation et information sur le SCoT

La gouvernance du SCoT est assurée par le Bureau SCoT du SYDEL (délégués des Communautés de Communes du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault), les séances étant préparées en amont par un Comité technique réunissant les directions et techniciens des deux communautés de communes concernées. Côté concertation, en 2013, une série de réunions a permis d'informer à la fois les élus intercommunaux, les maires et leurs adjoints et conseillers.

- 4 réunions du Bureau SCOT (8 mars, 22 mars, 5 juin, 10 octobre)
- 9 réunions du comité technique mensuel pour associer les communautés au plus près de la réalisation du SCoT (7 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 5 septembre, 1 octobre, 19 novembre, 17 décembre)
- Séances d'information « élus » sur le SCOT : 2 réunions en conseil communautaire (27 mai à la CCVH, 26 juin à la CCC) ; 5 rencontres communales organisées sur le territoire de la CCVH (La Boissière 18 septembre, Le Pouget 2 octobre, Saint Pargoire 9 octobre, Gignac 16 octobre, Saint Saturnin de Lucian 14 novembre) ; 4 invitations en conseil municipal (Clermont l'Hérault (29 Janvier), Saint André de Sangonis (7 Février), Lacoste (5 Septembre) et Nébian (10 novembre) ; 1 invitation à la réunion des directions des communes composant la CCVH (15 octobre)
- Conseil des Maires : un conseil des Maires a été organisé (3 décembre) pour acter l'avancée du SCoT et présenter les travaux de l'EPF LR
- Concertation / information « Grand public » : réunion du Conseil de Développement (30 Septembre) pour associer la société civile à l'élaboration du SCoT ; édition de la seconde « Lettre SCoT », document à vocation pédagogique et informatif permettant une diffusion large de l'actualité du SCoT (parution mai 2013).

10.2 Suivi des études et schémas d'autres maîtres d'ouvrage

Au regard de la transversalité du SCoT, de sa dimension stratégique et de son rôle pivot dans la hiérarchie des normes, le SCoT assure une mission de suivi des études et schémas programmatique concernant son périmètre d'investigation (Article L122-1-1 et suiv. du code de l'urbanisme).

- Etude foncière conduite par l'Etablissement Public Foncier du Languedoc-Roussillon (EPF-LR) : l'étude foncière réalisée par l'EPF LR a été lancée en 2013 et présentée au territoire lors d'un Conseil des Maires SCOT (3 décembre). Le SCoT effectue un suivi technique de ce projet afin d'assurer une traduction optimale des éléments produits. Deux comités techniques ont eu lieu pour assurer un travail étroit entre l'EPF LR, les Communautés de Communes et le SYDEL ((28 août, 19 septembre, 13 novembre).
- Etude sur les friches conduite par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) : La DDTM associée au CETE MED souhaite développer une méthodologie d'observation des friches sur notre territoire. Il s'agit de définir ce qu'est une friche, de les localiser et de définir les modalités de reconquête permises. Une réunion de calage technique a été réalisée en Octobre 2013.

1. Gouvernance et pilotage du Projet de territoire

Depuis plus de 10 ans, le Pays Cœur d'Hérault anime et met en œuvre un projet de territoire qui correspond aux orientations définies dans sa Charte. Engagement contractuel pour l'ensemble des acteurs du Cœur d'Hérault, cette Charte reste le fil rouge de l'action du Pays. A l'aide d'une gouvernance originale associant élus et société civile, le Pays appuie son action sur des leviers puissants que sont le Contrat de Pays ou le Programme Leader. Cette action de fond permet un accompagnement efficace du développement intégré de ce bassin de vie qui constitue le Cœur d'Hérault. La priorité de l'année 2013 fut la révision du projet de territoire pour les 10 prochaines années.

1.1 Gouvernance du Pays

Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault est un Etablissement Public Administratif sous forme de Syndicat mixte. En ce sens, il est soumis à une vie institutionnelle « codifiée » avec un Comité syndical (instance délibérative), un Bureau syndical et des Commissions de travail composées le plus souvent des élus du territoire. Particularité des Pays, la société civile est aussi représentée dans un Conseil de développement. L'ensemble de ces instances constitue la gouvernance du Pays.

- 5 Comités syndicaux se sont réunis en 2013 :
1er février / 19 avril / 20 juin / 11 octobre / 22 novembre
- Organisation de 5 Bureaux syndicaux « SYDEL » et de 4 Bureaux syndicaux « SCOT » :
Bureaux SYDEL : 24 janvier / 22 mars / 5 juin / 19 septembre / 13 novembre
Bureaux « SCOT » : 8 mars / 22 mars / 5 juin / 10 octobre
- Les Commissions de travail :
 - Commission « Economie » (Président : Mr Frédéric ROIG) : 28 mars
 - Commission « Santé » (Président : Mr LASSALVY) : 9 janvier / 22 octobre
 - Commission « Agenda 21 » (Président : Mr Manuel DIAZ) : 16 avril / 12 novembre
 - Commission d'Appels d'offres (président : Louis VILLARET) : 6 novembre / 22 novembre
- 5 séances du Conseil de développement (préparation du Contrat de Pays, participation aux travaux sur la rédaction de la nouvelle Charte du Pays, information sur la démarche SCOT...) : 25 février / 15 avril / 25 juin / 30 septembre / 12 novembre

1.2 Elaboration de la nouvelle Charte du Pays « Horizon 2025 »

Suite à l'évaluation de la première Charte de Pays 2003-2013 lancée en 2012, le Pays a réalisé pendant toute l'année 2013 une vaste concertation et réflexion avec l'ensemble des acteurs du territoire pour élaborer le nouveau projet de territoire pour les 10 prochaines années. Ce travail de fond a donné lieu avec des dizaines de rencontres, entretiens, séminaires ou contributions écrites et a abouti en décembre 2013 à l'adoption de la nouvelle Charte de développement du Pays Cœur d'Hérault pour la période 2014-2015.

- Evaluation de la charte 2003-2013 sous l'égide d'un comité de pilotage présidé par Monsieur DIAZ ; rédaction d'une « première synthèse sur le bilan des 10 ans du Pays Cœur d'Hérault » (SYDEL, Janvier 2013); édition d'un rapport « Evaluation de la charte de Pays Cœur d'Hérault 2003-2013-agenda 21 local et de ses contrats et cadre de l'évaluation pour la future charte de Pays 2014 » (Bureau d'études « Elan », Juin 2013) ;
- Premier séminaire de concertation (30 janvier) à Gignac « bilan et enjeux » (140 participants) ; rédaction des Comptes rendus des 4 ateliers du séminaire ;
- Réalisation d'une série d'entretiens approfondis avec les acteurs du territoire (60 entretiens)
- Séance de travail avec les élus du Comité syndical du Pays (20 juin 2013), émergence de 8 Défis pour le territoire ;
- Second séminaire de concertation (10 juillet) à Nébian « Quels défis à l'horizon 2015 ? » (145 participants) ; rédaction des comptes rendus des 6 ateliers du séminaire et de la synthèse des contributions écrites sur les défis 6 et 7 sur la gouvernance ;

Rapport d'activités 2013

Sommaire

1. Gouvernance et pilotage du Projet de territoire
 - 1.1 Gouvernance du Pays
 - 1.2 Elaboration de la nouvelle Charte du Pays « Horizon 2025 »
 - 1.3 Communication
2. Les outils du Pays
 - 2.1 L'Observatoire du territoire
 - 2.2 Elaboration du « Contrat de Pays » 2013
 - 2.3 Programme LEADER « Convivencia »

Défi n°1 : Une terre d'accueil et de rencontre

3. Développement culturel et patrimonial
 - 3.1 L'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault
 - 3.2 Plateforme numérique culturelle
 - 3.3 Structuration de l'offre patrimoniale en Pays Cœur d'Hérault
 - 3.4 Eco-Festivals en Pays Cœur d'Hérault
 - 3.5 Structuration et accompagnement de la dynamique culturelle locale
 - 3.6 Forum culturel 2013
4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »
 - 4.1 Actions marketing
 - 4.2 Editions touristiques
 - 4.3 Tourisme vigneron
 - 4.5 Accompagnement des porteurs de projets

Défi n°2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer

5. Contrat Local de Santé (CLS)
 - 5.1 Organisation de la gouvernance du Contrat local de Santé
 - 5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins
 - 5.3 Santé mentale des jeunes
 - 5.4 Panier de services en santé publique
 - 5.5 Communication et partenariats « Santé »

Défi n°3 L'économie et l'emploi

6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault
 - 6.1 Accueil, renforcement et développement des entreprises
 - 6.2 Valorisation des savoir faire et des atouts spécifiques du Cœur d'Hérault
7. Pépinière d'entreprises multipolaire

Défi n°4 L'agriculture

8. Projet « alimentaire » et prospective agricole
 - 8.1 Projet alimentaire en Cœur d'Hérault
 - 8.2 Réflexion et prospectives « agricole »

Défi n°5 L'exigence environnementale

9. Efficacité énergétique et développement durable
 - 9.1 Plan Climat Energie Territorial – Phase 2
 - 9.2 Préservation et valorisation des Paysages
 - 9.3 Emergence de la Filière professionnelle « Eco-construction »
 - 9.4 Espace Info Energie – Espace Info Habitat

Défi n°6 L'Urbanisme, le logement et la mobilité

10. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
 - 10.1 Gouvernance, concertation et d'information sur le SCOT
 - 10.2 Suivi des études et schémas d'autres maîtres d'ouvrage
 - 10.3 Mission de Partenaire Public Associé
 - 10.4 Acquisition de données et information géographique
11. Etude mobilité

- Révision du Programme Local de l'Habitat intercommunal conduite les communautés de Communes Vallée de l'Hérault et du Clermontais : le PLH Intercommunal de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais est en cours. Le SCoT assure un suivi technique de ce projet, afin que ce dernier soit facilement compatible avec le SCoT. Nous avons participé à plusieurs comités techniques et de pilotage. Par ailleurs, nous avons participé en Novembre 2013 à la définition des premiers objectifs de production de logement, par rapport aux chiffres du PAC de l'Etat, avec les élus du Clermontais.
- Études urbaines conduites par le Syndicat Mixte de Gestion du Salagou : le SCoT assure un suivi technique des études urbaines conduites par le SMGS. Plusieurs réunions techniques et de pilotage ont été nécessaires pour réaliser le calibrage technique du projet (23 janvier, 4 juin, 15 juillet, 17 septembre, 22 novembre).
- Projet « Valcordia » porté par le Conseil Général de l'Hérault : Le SCoT assure un suivi technique de Valcordia, afin de faciliter une bonne articulation avec ce projet.
- Inter SCoT / Autres SCoT : Le SCoT Cœur d'Hérault participe à l'InterSCoT Départemental. Trois réunions ont été organisées dans ce cadre, l'une sur le Schéma Régional de Continuité Ecologique (SRCE, 2 juillet) et les autres sur le SIG et les modalités de restructuration d'un « InterSCoT » (12 décembre).

10.3 Mission de Partenaire Public Associé

En tant que « Personnes publiques Associées » (Article L121-4 du code de l'Urbanisme), le SCoT assure un suivi "élargi" des projets communaux et intercommunaux locaux et périphériques. De plus, au titre de l'article L122-2 du Code de l'Urbanisme, le SCoT peut permettre aux communes de déroger au principe de non urbanisation d'une zone à urbaniser délimitée après le 1er Juillet 2002. A ce même titre, le SCoT peut délivrer une autorisation commerciale pour les projets concernés. Pour cela, une présentation en Bureau syndical est nécessaire. Lors de ces séances, le Porteur de Projet présente aux élus son dossier avant émission de l'avis.

- 2 projets commerciaux déposés en Préfecture ont été les suivants : Projet d'Hyper Casino - Saint André de Sangonis (8 mars) ; Projet de jardinerie et Bricolage - ZAC de la Salamane - Clermont l'Hérault (10 octobre) ;
- 5 demandes d'ouvertures à l'urbanisation ont été les suivantes : Aspiran, révision simplifiée, aménagement de la zone La Marau (10 mai) ; Aumelas, réalisation du PLU (5 juin) ; Plaissan, révision générale, (5 juin 2013) ; Saint André de Sangonis, ZAC du Puech (3 avril) ; Saint Jean de Fos, Révision Générale, (3 avril), Saint Jean de Fos, Révision Générale (3 avril)
- « Partenaire Public Associé » au titre de l'article L121-4 du code de l'urbanisme lors de révision des documents d'urbanisme communaux : Aspiran, révision simplifiée, aménagement de la zone La Marau, (11 avril) ; Le Pouget, modification simplifiée (5 juin) ; Plaissan, révision générale, (5 juin) ; Saint Guiraud, révision générale, Mars 2013 (7 mars) ; Saint Jean de Fos, Révision Générale (3 avril), Saint Bauzille de la Sylve (3 juillet).
- Accompagnement des communes : les services du SCoT peut élargir son rôle de partenaire aux communes qui en font la demande. Il peut assurer un rôle d'appui et de conseil. Ce travail complète généralement des investigations réalisées par le CAUE de l'Hérault à la demande de la commune : Saint Bauzille de la Sylve : trois réunions (4 juin 2013, 2 juillet 2013, 11 juillet 2013) ; Plaissan : 3 Juin 2013 ; La Boissière : Une réunion le 4 Juillet 2013 ; élaboration d'un Porter à Connaissance à La commune de Montarnaud (1 février 2013)

10.4 Acquisition de données et information géographique

Afin de collecter les premières données nécessaires à la réalisation du SCoT, une mission Système d'Information Géographique (SIG) spécifique a été créée par convention entre Le SYDEL et les deux communautés de Communes. L'objectif est de recueillir les données territoriales et environnementales nécessaires à la réalisation du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement.

- Réalisation d'une cartographie de l'occupation du sol « OCSOL » : Réalisation d'une cartographie diachronique de l'occupation du sol « OCCSOL » (1996, 2009) : occupation du sol du territoire à l'échelle 1/5 000ème, suivant 4 classes (Espaces agricoles, en friche, naturels et urbains et artificiels) et 12 types (Maraîchage, Carrière, Réseaux routiers, Arboriculture Etendu d'eau, Autres espaces artificialisés, Milieux urbains, Autres cultures, Friches, Vignes, Milieux ouverts, Milieux boisés). Ce travail a été réalisé par l'équipe SIG de la Vallée de l'Hérault.
- Réalisation d'un plan de recollement des POS/PLU du territoire SCOT : Il s'agit de disposer d'une base de données commune au SCoT, suivant des intitulés de zonages correspondant, permettant les comparaisons. Les 49 communes du territoire ont fait l'objet de ce travail. Le référent SIG de la CC du Clermontais a réalisé ce travail.

- Réalisation d'un inventaire des équipements et services du territoire : d'après une enquête en commune, le service urbanisme et le référent SIG de la CC du Clermontois ont réalisé une base de données faisant l'inventaire des équipements et services du territoire ; l'ensemble de ces données sont disponibles pour les communes.

11. Etude mobilité

La mobilité étant un enjeu local et structurant, au regard de la mise en tension du territoire par l'augmentation des flux de déplacement et l'importance du tout automobile, celle-ci fait l'objet à l'échelle du Pays d'une étude stratégique. Ce travail a porté en 2013 au montage technique et financier de ce projet, ainsi qu'au choix du prestataire (ITEM). Pour cela, une commission d'Appel d'Offre a été réunie à deux reprises en Novembre 2013 (6 et 22 novembre). Ce travail alimentera entre autre le SCoT Coeur d'Hérault en cours de réalisation.

QUELQUES CHIFFRES

1 revue annuelle : La Lettre SCoT
 3 communes accompagnées dans leurs projets
 6 projets et schémas suivis
 12 dossiers faisant l'objet d'un avis du SCoT
 15 réunions de concertation
 60 élus rencontrés dans les rencontres communales



Rapport d'activités 2013